



*Acta fabula*  
*Revue des parutions*  
vol. 10, n° 8, Octobre 2009  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.5199>

---

# L'histoire des contes de fées : une histoire de livres

**Cyrille François**

Ruth B. Bottigheimer, *Fairy Tales. A New History*, New York : State University of New York Press, 2009, 152 p., EAN 9781438425245.

---



## **Pour citer cet article**

Cyrille François, « L'histoire des contes de fées : une histoire de livres », *Acta fabula*, vol. 10, n° 8, Essais critiques, Octobre 2009, URL : <https://www.fabula.org/revue/document5199.php>, article mis en ligne le 27 Septembre 2009, consulté le 26 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.5199

---

# L'histoire des contes de fées : une histoire de livres

**Cyrille François**

---

*Fairy Tales. A New History* est un ouvrage de synthèse sur l'histoire des contes de fées<sup>1</sup> dans lequel Ruth Bottigheimer combat l'hypothèse largement répandue qui soutient que les contes sont populaires et transmis par oral de génération en génération. Selon l'auteure, l'analyse littéraire (*literary analysis*), l'histoire littéraire (*literary history*), l'histoire sociale (*social history*) et l'histoire de l'édition (*publishing history*) remettent en question cette hypothèse posée comme une évidence, mais qui ne repose sur aucune preuve tangible. Les recherches menées dans ces disciplines aboutissent à des conclusions qui poussent à penser les contes de fées comme des textes écrits transmis dans l'espace et dans le temps par des livres. On peut ainsi suivre leur chemin à travers l'Europe grâce aux textes imprimés édités, réédités et traduits dans certains pays à des moments donnés. À travers le « voyage d'exploration, d'enquête et de découverte »<sup>2</sup> auquel elle nous invite, l'auteure propose une « nouvelle histoire » des contes de fées.

Une nouvelle définition des « contes de fées »

L'étude est basée sur une distinction entre les différents types de contes selon leurs trames, leurs personnages, leurs structures, leurs longueurs, ou encore leurs rapports au merveilleux. Le problème principal réside en effet, selon R. Bottigheimer, dans le fait que de nombreux textes considérés comme des « contes de fées » ne le sont pas au sens strict. Le recueil des frères Grimm, par exemple, intitulé *Kinder- und Hausmärchen* (contes de l'enfance et du foyer) est habituellement traduit « Grimms' Fairy Tales » (les contes de fées des Grimm) alors qu'il ne contient pas uniquement des contes de fées. Parmi les 201 textes, il y a aussi, entre autres, des contes d'animaux, des contes étiologiques, des contes d'avertissement ou des contes religieux. La première étape consiste pour l'auteure à distinguer les contes de fées des contes populaires (*folk tales*). Ces derniers sont brefs, avec une trame linéaire, qui renvoie au monde et au système de croyances de l'auditoire et qui ne se terminent pas toujours bien. Certains contes populaires ressemblent à des contes de fées, mais ils ne contiennent pas de merveilleux, ce qui en fait des « contes réalistes ». L'intérêt de la définition, selon moi, est qu'elle porte dans un premier temps sur des critères formels, sans tenter de savoir si les contes

---

<sup>1</sup> Je traduis « Fairy tales » par « contes de fées » et « tales » par « contes ».

<sup>2</sup> « a journey of exploration, examination, and discovery » (p. 3)

sont des créations populaires et orales ou littéraires. R. Bottigheimer indique ensuite que l'histoire sociale, en rendant compte des grandes différences entre la vie en milieu urbain et en milieu rural, permet de conclure que le monde rural peut être la source des contes populaires, qui sont proches des préoccupations du peuple à la campagne, mais que ce sont sûrement des citadins qui ont inventé les contes de fées, dont les images, les personnages et les références correspondent à un cadre urbain. L'histoire de l'édition permettrait aussi de situer la naissance des contes de fées à Venise au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>.

L'auteure précise également que tous les contes merveilleux (*tales of magic*<sup>4</sup>) ne sont pas des contes de fées (il y a aussi des légendes ou encore des contes religieux). La définition du contes de fées utilisé dans *Fairy Tales. A New History* ne prend pas seulement en considération la structure des contes et leurs motifs, mais aussi leur « trajectoire narrative » (*narrative trajectory*), leur trame (*plot*). R. Bottigheimer précise : « Ainsi ce ne sont pas seulement les motifs, les structures ou les fins joyeuses qui définissent les contes de fées, mais la trajectoire globale de la trame des contes individuels en conjonction avec ces éléments de contes de fées, le tout pris dans une narration "compacte", pour emprunter un terme à *Twice Upon a Time* d'Elizabeth Harries (16-17) »<sup>5</sup>. Les contes de fées ainsi définis par l'auteure sont de deux types (qui correspondent à deux « trajectoires narratives » différentes) : les contes de fées de rétablissement (*restoration fairy tales*) et les contes de fées d'ascension (*rise fairy tales*). Les premiers concernent les héros de souche royale qui sont éloignés de leur trône et qui retrouvent leur statut après des épreuves surmontées avec une aide magique. Les héros du second type vivent dans une grande pauvreté et parviennent au trône par un mariage obtenu suite à des épreuves passées avec une aide magique. R. Bottigheimer exclut ainsi des contes de fées les contes sur les fées et sur le royaume des fées (*tales about fairies and fairyland*)<sup>6</sup>. L'enjeu est important, car l'auteure montre que le peuple a bel et bien

<sup>3</sup> Les études en histoire sociale parviennent, selon R. Bottigheimer, aux mêmes conclusions concernant les contes de fées d'ascension : « Renaissance Venice provides an excellent example of the birth of a new genre, the rise fairy tale, in direct response to educational, social, economic, and legal forces. »

<sup>4</sup> Au niveau terminologique, la différence entre les contes de fées (*fairy tales*) et les contes merveilleux (*tales of magic*) n'est pas toujours très claire. Dans l'article « The Ultimate Fairy Tale : Oral Transmission in a Literate World » (in *The Companion to the Fairy Tale*, Hilda Davidson & Anna Chaudhri éd., Cambridge, Boydell and Brewer, 2003, p. 58), R. Bottigheimer indique que les contes de fées sont ceux qui sont indexés entre les numéros 300 et 749 dans le catalogue d'Arne et Thompson. Dans le présent livre, elle indique à la page 5 que les contes merveilleux de la classification d'Arne, Thompson et Uther ne contiennent pas que des contes de fées, alors que le nom de « conte merveilleux » s'applique à ces mêmes numéros 300 à 749. Elle indique d'ailleurs à la page 8 que le catalogue d'Arne, Thompson et Uther « évite le terme "contes de fées", désignant à la place les contes types 300-749 comme "contes merveilleux" ».

<sup>5</sup> « Thus it is not motifs, structure, or happy endings alone that define fairy tales, but the overall plot trajectory of individual tales in conjunction with those fairy tale elements all brought together within a 'compact' narrative, to borrow a term from Elizabeth Harries's *Twice Upon a Time* (16-17). » (p. 9)

<sup>6</sup> Bottigheimer distingue les contes sur le royaume des fées (*tales about fairyland*) des contes de fées, car ils sont souvent plus longs, présentent des univers parallèles (un univers féérique et le monde humain) et ne se terminent pas toujours bien.

inventé des contes et qu'il les a transmis par oral, mais que ce ne sont pas des contes de fées. Ainsi, les premiers contes qui circulaient en France, ceux dont fait mention M<sup>me</sup> de Sévigné dans les années 1650, sont des contes sur le royaume des fées. Cette différence générique implique que le premier conte de fées français n'est pas, comme il est communément admis, « L'Île de la félicité », un conte sur le royaume des fées de Marie-Catherine d'Aulnoy, mais « Peau d'Âne » de Charles Perrault.

*Fairy Tales. A New History* repose donc sur une réflexion concernant le genre qui permet, selon l'auteure, un gain heuristique :

« l'utilisation de marqueurs pour identifier les contes individuels comme contes sur les fées ou sur le royaume des fées, d'une part, et contes de fées de rétablissement ou conte de fées d'ascension, d'autre part, peaufine l'analyse et la comparaison des contes de fées individuels de l'immense corpus européen de manière systématique et fiable »<sup>7</sup>.

### Une histoire à rebours

Sur la base de ces définitions, le livre montre ensuite en trois chapitres de quelle manière les contes de fées sont passés d'un pays à l'autre à l'aide de textes imprimés. R. Bottigheimer dit dans son chapitre conclusif que « la diffusion internationale des contes de fées peut être expliquée dans le cadre d'une histoire d'une création principalement italienne, d'une édition française, et d'une réédition allemande qui a pris place dans un contexte de mécanismes commerciaux dans le cadre de réseaux de distribution de livres »<sup>8</sup>. Son étude présente alors une histoire des contes de fées à rebours<sup>9</sup>, des Grimm (chapitre 2) à Straparola et Basile (chapitre 4) en passant par Perrault et ses contemporaines (chapitre 3), partant des contes « familiers » des Grimm (ce sont ceux que le lecteur américain connaît le mieux) pour remonter à leurs sources. Cette idée est intéressante selon moi, car elle rompt avec les autres études sur les contes qui partent souvent du « conte originel » (c'est en fait une abstraction construite par les chercheurs) pour montrer comment il a été déformé au fil du temps. Il faut aussi noter que cette structure semble suivre le parcours de l'auteure, titulaire d'un doctorat en langue et littérature allemande (spécialiste du XIX<sup>ème</sup> siècle), dont les premiers travaux portent sur les Grimm et qui a ensuite travaillé sur Straparola.

---

<sup>7</sup> « Using markers to identify individual tales as tales about fairies and fairyland on the one hand, and as restoration and rise fairy tales on the other hand, refines the examination and comparison of individual fairy tales within Europe's immense corpus in a systematic and reliable manner. » (p. 76)

<sup>8</sup> « [...] the international spread of fairy tales can be explained within a history of a predominantly Italian creation, French editing, and German re-editing that took place in a context of commercial mechanisms within book distribution networks. » (p. 107)

<sup>9</sup> Son article de 2003, « The Ultimate Fairy Tale : Oral Transmission in a Literate World » (*op. cit.*), parcourait le même chemin, mais dans l'ordre chronologique, de Straparola aux Grimm.

Dans chacun des trois chapitres, R. Bottigheimer montre l'importance des textes imprimés dans le développement des contes et dans leur élaboration. Le chapitre 2 présente « l'ancienne histoire des contes des Grimm » et une « nouvelle histoire ». Selon la première, les contes ont été créés par le peuple illettré (« non- or illiterate people, an unschooled folk ») de manière anonyme et transmis par oral. La seconde — celle de l'auteure — privilégie l'hypothèse d'une transmission par les imprimés et des informateurs lettrés, et met l'accent sur l'influence des livres français en Allemagne. R. Bottigheimer se base ici sur les travaux de Heinz Rölleke et de John Ellis, ainsi que sur ceux, moins connus mais extrêmement importants, de Gonthier-Louis Fink et Manfred Grätz<sup>10</sup>.

Elle poursuit ensuite son chemin en montrant ce que les contes de fées français de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle doivent à ceux de Straparola et de Basile, auxquels ils auraient emprunté des motifs, des épisodes et parfois des trames entières. Elle se base pour cette partie sur l'analyse des textes, mais aussi sur la présence d'éditions et de traductions des textes de Straparola et de Basile en France<sup>11</sup>. Si elle peut montrer que les *Piacevoli notti* (Les Nuits facétieuses) de Straparola étaient le recueil d'histoires le plus populaire en France de 1560 à 1615, elle ne présente que des hypothèses sur le fait que Perrault et d'autres conteuses auraient eu accès au livre de Basile, *Lo cunto de li cunti overo Lo trattenemiento de peccerille* (*le Conte des contes* ou *le Divertissement des petits enfants*). Elle n'a donc aucune preuve, pour le moment, que le livre de Basile soit arrivé à Paris dans les années 1690, mais ses arguments sont très convaincants et les travaux de Magnanini sur lesquels elle se base permettent de tracer le chemin que le livre aurait pu prendre de Naples à Paris. Les auteurs français ont toutefois dû « dompter » leurs prédécesseurs « turbulents », car « le goût pour la bienséance à Paris dans les années 1690 était très différent de l'amour de l'humour grivois à Naples dans les années 1630 ou à Venise dans les années 1550 »<sup>12</sup>. Prenant l'exemple de Perrault, R. Bottigheimer explique comment il « composait » (dans le sens de combiner des éléments déjà existants<sup>13</sup>) ses contes à partir de textes de Basile et de Straparola, mettant ainsi le doigt sur un élément très important concernant les contes de Perrault. On peut faire un parallèle avec les conclusions d'Ute Heidmann<sup>14</sup>, qui utilise l'expression « dialogue intertextuel » pour

<sup>10</sup> Manfred Grätz, *Das Märchen in der deutschen Aufklärung. Vom Feenmärchen zum Volksmärchen*, Stuttgart, Metzler, 1988. Gonthier-Louis Fink, *Naissance et apogée du conte merveilleux en Allemagne, 1740-1800*, Paris, Les Belles Lettres, 1966. John M. Ellis, *One Fairy Story Too Many : The Brothers Grimm and Their Tales*, Chicago, London, University of Chicago Press, 1983. Jacob & Wilhelm Grimm, *Kinder- und Hausmärchen*, Heinz Rölleke (éd.), Stuttgart, Reclam, 1980, 3 vols.

<sup>11</sup> Voir aussi Ruth Bottigheimer, « France's First Fairy Tales : The Restoration and Rise Narratives of *Les Facetieuses nuictz du Seigneur François Straparole* », *Marvels & Tales* 19.1, 2005, pp. 17-31.

<sup>12</sup> « tame their boisterous Italian predecessors [...] the taste for genteel seemliness in 1690s Paris was very different from the love of raucous humor in 1630s Naples or 1550s Venice. » (p. 57)

<sup>13</sup> « in the sense of putting together existing elements » (p. 61)

caractériser la manière dont Perrault fait recours aux textes d'Apulée et de Virgile, en passant par La Fontaine.

Le chapitre suivant étudie le contexte littéraire et politique des « inventeurs de la tradition des contes de fées » : Giambattista Basile et Giovan Francesco Straparola. Le premier aurait fourni beaucoup d'histoires et de motifs à ses successeurs, alors que le second aurait créé la forme du conte de fées. R. Bottigheimer précise qu'il n'est pas étonnant que ce genre de contes, basé sur les textes imprimés, soit né à Venise « quand les villes, les citadins lettrés, et les possibilités urbaines se sont entrecroisés et sont devenus une réalité dans les vies des citadins »<sup>15</sup>. C'était en effet la première ville avec du commerce d'envergure, des manufactures, une littérature très répandue et des éditions bon marché. Au niveau générique, ce chapitre a aussi l'intérêt de présenter un texte médiéval proche du conte de fées (dont il contient plusieurs motifs), *Lionbruno*, pour montrer ce qui le différencie d'un vrai conte de fées.

*Fairy Tales. A new History* est un livre très intéressant qui permet de découvrir les contes de fées sous un nouveau jour. Il reprend de manière didactique et synthétique les hypothèses des différents livres et articles que Ruth Bottigheimer a publiés depuis plus de vingt ans. En renvoyant à ses derniers dans ses notes, l'auteure donne les moyens d'approfondir certains chapitres. Il faut aussi relever qu'elle a su s'entourer de grands spécialistes (voir les remerciements) des différents corpus qu'elle aborde. La grande originalité de ce le livre est l'hypothèse très stimulante qui le sous-tend et que l'auteure présente par un voyage parcouru à rebours : depuis Straparola, il y « un phénomène éditorial de textes imprimés qui transportent les contes de fées d'un lieu à un autre »<sup>16</sup>. Récusant l'hypothèse selon laquelle les contes de fées seraient populaires et transmis par oral, R. Bottigheimer insiste alors sur le fait que le peuple apparaît comme consommateur, et non pas comme producteur, de contes. L'histoire de l'édition permet aussi de combattre un autre présupposé sur les contes<sup>17</sup> : alors que l'on considère qu'ils sont destinés aux enfants, l'histoire des textes de Marie-Catherine d'Aulnoy en Angleterre montre que les premières traductions sont faites pour les lettrés des classes dirigeantes. Ce n'est qu'ensuite que viennent les versions grand public avec les « chapbooks »

<sup>14</sup> Ute Heidmann, « Comment faire un conte 'moderne' avec un conte 'ancien' ? Perrault en dialogue avec Apulée et La Fontaine », *Littérature* 153, 2009, pp. 19-36. Ute Heidmann, « La Barbe bleue palimpseste. Comment Perrault recourt à Virgile, Scarron et Apulée en réponse à Boileau », *Poétique* 154, pp. 33-54.

<sup>15</sup> « when cities, literate city people, and city possibilities intersected and became a reality in urban people's lives. » (pp. 114-115)

<sup>16</sup> « a publishing phenomenon with printed texts carrying fairy tales from one place to another. » (p. 103)

<sup>17</sup> R. Bottigheimer évoque ceci en début de conclusion sans le développer. Il s'agit d'une problématique intéressante qui aurait pu être exploitée dans cette histoire des contes de fées.

(l'équivalent anglais de la bibliothèque bleue), dont le succès pousse, dans un troisième temps, les éditeurs à publier les contes pour les enfants.

La « nouvelle histoire des contes de fées » présentée dans *Fairy Tales. A new History* ne fait pas l'unanimité chez les spécialistes des contes. Dans la partie « Critical Exchanges » (échanges critiques) du numéro 20.2 de la revue *Marvels & Tales* (2006, pp. 276-284), Lewis Seifert et de Catherine Velay-Vallantin remettent en question la validité des preuves apportées par R. Bottigheimer et insistent sur les « inscriptions d'oralité » dans les contes de Perrault et de ses contemporains qui indiqueraient que les contes oraux et les versions littéraires circulaient simultanément à l'époque. Les précautions prises par R. Bottigheimer dans la définition du genre permettent aussi de penser la simultanéité d'une tradition orale et d'une tradition écrite des contes. Cette dernière est toutefois pensée en termes de genre nouveau (le conte de fée qui diffère du conte populaire), né dans un contexte littéraire avec transmission par des textes imprimés, et non pas comme la transposition par des écrivains de contes populaires. C'est peut-être le côté intransigeant de la thèse de R. Bottigheimer qui dérange (et sans doute faut-il assumer ses positions pour combattre un présupposé aussi fortement ancré dans les esprits que celui de l'origine populaire des contes de fées), mais le dialogue semble être ouvert, car Seifert, qui signe la critique sus-citée, apparaît dans les remerciements de *Fairy Tales. A new History* pour sa « lecture perspicace du chapitre français » (p. vii). Que l'on suive l'argumentation de R. Bottigheimer ou non, il faut tout de même constater qu'elle propose un rééquilibrage salutaire de la part de l'oral et de celle de l'écrit dans l'histoire des contes de fées en mettant en avant l'importance des textes imprimés.

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Cyrille François

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [cyrille.francois@unil.ch](mailto:cyrille.francois@unil.ch)